

LE CASSIDEN

Mars 2012



EDITO

Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,

Cassis, comme tout le sud de la France, a été frappée par deux vagues de froid accompagnées par des chutes de neige sans précédent au cours du mois de février. Autant ce genre d'événements peut paraître anecdotique pour nos amis savoyards, autant dans notre région, cela n'était plus arrivé depuis janvier 1987 (intensité, étendue et durée) et représente la 5ème plus forte vague de froid depuis 1947 !!!

L'occasion pour chaque Cassiden de constater l'efficacité de la cellule de crise mise en place par la municipalité début 2010.

En effet, la commune de Cassis est soumise à divers risques naturels et technologiques. Pour connaître et gérer au mieux ces différents risques, il existe à Cassis un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) consultable en mairie. Ce document, établi par le Maire, a pour objectif principal d'informer le public des risques existants sur la commune et des consignes de sécurité en cas de nécessité d'intervention. Pour compléter ce document, nous avons élaboré deux autres outils de gestion des risques : Un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui a pour but de préparer les acteurs à la gestion d'un risque et une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) composée de bénévoles et qui vient en renfort des équipes municipales en cas de crise.

Le 3 février dernier, dès réception en mairie d'une alerte neige envoyée par le

SDIS, une réunion de la cellule de crise a immédiatement été organisée et tous ses membres se sont mobilisés (Gendarmerie, Police municipale, Services techniques, Pompiers, Communauté urbaine). En collaboration avec Marseille Provence Métropole, le plan NEIGEL a aussitôt été déclenché. Durant toute la nuit, les équipes se sont organisées sur le terrain pour que les Cassidens subissent le moins de nuisances possibles. Ainsi une coopération exemplaire de l'ensemble de nos services nous a permis, automobilistes comme piétons, de ne pas subir les mêmes désagréments que dans les communes voisines !

Je tiens à remercier tous les agents mobilisés. Ceux de la ville bien sur : services techniques et police municipale. Mais aussi, ceux de la Communauté urbaine qui ont, durant deux nuits, salé nos voies principales. Vous tous avez su anticiper les événements

en intervenant dans des conditions difficiles et fait en sorte que la circulation des véhicules et la sécurité des piétons puissent être assurées aussi vite que possible. Espérons que le mois de mars redonne à Cassis ses couleurs de printemps !

Danielle MILON
Maire de Cassis
Vice-Présidente de la Communauté urbaine
Marseille Provence Métropole



BUREAU DES GUIDES

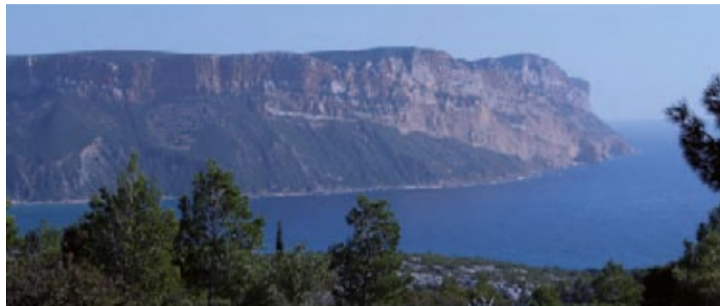
Par sa situation géographique, au cœur des deux massifs des Calanques et du Cap Canaille, Cassis va devenir dans les prochains mois un important centre d'accueil de visiteurs du futur Parc National des Calanques.

Les demandes d'encadrement pour les activités de pleine nature : randonnée, escalade, kayak, VTT... connaissent donc, sans doute, une nette augmentation ! C'est pourquoi Danielle Milon et son équipe ont souhaité la création d'un Bureau des Guides et ont accepté le projet porté par André Bernard, Guide de Haute Montagne et Matthieu Lupo, Moniteur d'escalade, qui respecte la Charte Environnementale et de Développement Touristique mise en place par la Ville de Cassis.

Ce Bureau est formé exclusivement de Guides de Haute Montagne, Accompagnateurs Moyenne Montagne, Moniteurs BE d'Escalade, de VTT, de kayak... Ces professionnels des activités de pleine nature offriront leurs services et leurs compétences pour découvrir, ou re-découvrir, le futur Parc National à travers la grande richesse naturelle du massif.

A l'instar de celui de Chamonix, né il y a plus d'un siècle, et de bien d'autres dans les Alpes et les Pyrénées, ce Bureau des Guides est affilié au SNGM, le Syndicat National des Guides de Haute Montagne, un label de qualité et de professionnalisme, décerné en exclusivité au Bureau de Cassis pour les deux Massifs des Calanques et du Cap Canaille.

Le Bureau, de par sa structure syndicale représentative de l'activité, sera bien sûr à même de travailler en collaboration avec l'Office de Tourisme de Cassis, et avec l'administration du Parc National.



Le Bureau des Guides de Cassis Calanques Canaille présentera officiellement son équipe et son activité à la presse et au public
Jeudi 22 mars 2012 à 17 heures à l'Oustau Calendal

PACI

Le PACI a pour objet de soutenir la création, la reprise et le développement des entreprises s'implantant sur le territoire des 17 communes que constitue son périmètre d'intervention : Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Cuges les Pins, La Ciotat, Gardanne, Gémenos, Gréasque, La Bouilladisse, La Destrousse, La Penne sur Huveaune, Peypin, Roquevaire, St Sournin, St Zacharie, élargi à ce jour à Cassis.

Ce soutien se concrétise par un accompagnement technique et financier des porteurs de projet. Des conseils multiples professionnels et bénévoles sont mobilisés autour des dirigeants ou futurs dirigeants d'entreprise dans le but de leur permettre d'aboutir dans leur projet dans les meilleures conditions possibles et de garantir la pérennité de leur activité. A cet effet, le PACI gère un fonds de prêts d'honneur. Ces prêts personnels à vocation professionnelle sont accordés à taux 0% et sans demande de garantie. Ils sont attribués par un Comité d'Agrément composé de membres désignés par le Conseil d'Administration du PACI, après une instruction technique assurée par des chargés de mission salariés de l'association.

Le PACI est adhérent au réseau national dénommé France Initiative. Par ailleurs, cette adhésion permettra à la commune de bénéficier de l'aide de professionnels qualifiés notamment dans la mise en pratique du droit de préemption sur les fonds de commerce. En effet, le PACI pourra aider la commune dans l'évaluation de l'opportunité de préempter un fonds de commerce, du fait de l'expertise économique qu'elle possède sur le territoire.

Cette adhésion s'inscrit dans la continuité de la politique économique menée par la commune. En effet, depuis le début de sa mandature, Madame le Maire a souhaité mettre en place diverses mesures afin de redynamiser et améliorer l'attractivité du centre ville de Cassis. A cet effet, le projet d'agrandissement du parking des mimosas a été programmé, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a été prorogée afin d'accélérer la réhabilitation des logements dans le centre ville et d'offrir aux Cassidens un nombre plus important de logements à loyers modérés, les travaux de réfection des petites rues sont en cours et enfin une politique d'animation ambitieuse a été engagée afin de faire vivre Cassis aux quatre saisons. Renseignements au 04 42 01 66 64.

OPINION LIBRE

INCERTITUDES 2012

Après la période des vœux, des promesses, de l'autosatisfaction, cette année plus que d'autres va nous amener à réfléchir sur notre avenir.

D'abord le parc national des calanques, tellement de choses ont été écrites, dites, démenties, confirmées, votées, qu'aujourd'hui plus que jamais des interrogations se posent encore. L'idée du parc national, les cassidens ne pouvaient qu'y adhérer : nous avons tous conscience d'habiter dans le plus bel endroit du monde, en faire un parc c'est reconnaître le caractère exceptionnel de ce site et la nécessité de le protéger. Il reste cependant le déversement des boues rouges, d'un grand égout de Marseille et peut être des forages pétroliers au large des côtes. Mais aussi un certain art de vivre va changer : chasse, pêche, promenade, cueillette ...liberté ?

En 2012, Marseille-Cassis écrit une nouvelle page de son histoire ... Et devient « Marseille-Cassis – 20 Km »

Modernité et nouvelle identité pour Marseille Cassis

Après une année 2011 exceptionnelle pour Marseille-Cassis avec 2 records de très haut niveau et une participation massive, la course écrit en 2012 une nouvelle page de son histoire ... Une nouvelle distance, un changement d'appellation, Marseille-Cassis modernise son identité : La « Classique Internationale Marseille-Cassis » et ses 20,308 Km deviennent « Marseille-Cassis – 20 Km ».

Top départ des inscriptions le 1er mars 2012

Fort de cette nouvelle distance, officielle et reconnue en compétition, Marseille-Cassis ouvrira les inscriptions de sa 34ème édition le 1er mars 2012.

Traditionnellement organisé le dernier dimanche du mois d'octobre, le prochain Marseille-Cassis se déroulera le dimanche 28 octobre et accueillera à nouveau près de 15 000 participants au départ. En parallèle de l'attribution du « Label International FFA », Marseille-Cassis est distingué pour la 5ème année consécutive par l'obtention du « Label Argent IAAF » répertoriant l'événement dans le « Top 50 » des courses mondiales au regard d'un ensemble de qualités organisationnelles, sportives et médiatiques. Résultat du succès rencontré par Marseille-Cassis, dont le nombre de dossards reste limité, la période d'inscription est toujours très courte. Les dossards disponibles en 2011 avaient trouvé preneurs en l'espace de 10 heures seulement. Cette année, 15 000 places seront allouées pour lesquelles les coureurs intéressés devront se tenir prêts !

Procédures d'inscription - en individuel ou en groupe

1) INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES - À partir de 0h00 le jeudi 1er mars 2012

- Inscriptions en ligne, rapide, simple et sécurisée sur www.marseille-cassis.com
- Bulletins d'inscription également disponibles : SCO Ste Marguerite 1, bd de la Pugette – 13009 Marseille ou en téléchargement sur le site internet de la course.

2) INSCRIPTIONS EN GROUPE - À partir de 9h00 le jeudi 1er mars 2012

Nouvelle procédure pour les groupes. Si la procédure d'enregistrement reste inchangée pour les coureurs inscrits en individuel, l'une des autres nouveautés porte sur les inscriptions en groupe qui se feront désormais exclusivement en ligne sur www.marseille-cassis.com

Le choc de la crise, le contexte économique et social qui n'épargne personne. Nous connaissons tous les difficultés rencontrées à Cassis pour se loger ; difficultés qui touchent prioritairement les jeunes ménages. Cassis compte actuellement 8% de logements sociaux. Pour atteindre les 20% imposés par la réglementation, il faudrait construire plus de 400 logements sociaux. Les 16 villas à loyer modéré des Brayes et les 11 logements rénovés dans le cadre de l'OPAH destinés à être loués fin 2012 seront loin de répondre aux obligations de l'état et à l'attente des cassidens. Notre président propose d'augmenter de 30% les surfaces constructibles sauf délibération contraire du conseil municipal.

L'un des enjeux de 2012 sera de lever ces incertitudes, d'être à l'écoute et de répondre à tous les cassidens.

« Ensemble pour Cassis »

Jocelyn Boyer, Claire Forestier-Maréchal, Michèle Signouret.

POINT TRAVAUX

Centre ancien

Les travaux de revêtement de surface ont débuté le 12 septembre.

Les travaux se déroulent en plusieurs phases :

- conservation des accès ;
- réalisation des terrassements : enlèvement des enrobés, trottoirs, potelets, jardinières ;
- pose des bordures (trottoirs, caniveaux) et des pavés (voirie et trottoir) ;
- temps de séchage.

Un planning des rues concernées est établi. **IL RESTE INDICATIF.** En effet, des aléas peuvent le modifier. Les riverains seront avisés de ces éventuelles modifications en fonction de l'avancement des travaux.

En mars

- **Rue Pasteur** : pose pavés calcaires et porphyres
- **Rue Jules Simon** : raccords sur la rue Frédéric Mistral
- **Rue Thérèse Rastit** (2ème partie : de Mistral à Bremond) : raccords sur les rues Bremond et Frédéric Mistral
- **Rue Jean Baptiste Ducros** (2ème partie : de Mistral à Bremond) : raccords sur la rue Frédéric Mistral
- **Rue Bremond** : temps de séchage de trois semaines
- **Rue Bonaparte** : pose pavés calcaires trottoirs, bordures et caniveau central
- **Rue Saint Clair** : terrassement des escaliers et pose des pavés calcaires et porphyres
- **Rue De Belloy** : pose des pavés calcaires des trottoirs et implantation des bordures et du caniveau central
- **Rue Lamartine** (2ème partie) : pose des bordures et pavés calcaires
- **Rue Elzéard Prévost** : raccords rues Thiers et Icard
- **Rue Ducros** : pose des pavés calcaires des trottoirs, bordures et caniveau central
- **Rue Paul Mouton** (entre Mistral et Abeille) : pose des trottoirs et pavage de la partie terrassée
- **Rue Frédéric Mistral** : début du terrassement



Autre travaux

▪ Jusqu'au 30 mars :
Avenue Cabrol : pose de mobilier urbain

▪ Jusqu'à fin juin :
Avenue Pierre Imbert (du rond-point Clos du Bagnol jusqu'à l'intersection de l'avenue Maréchal Foch, garage Peugeot) : réalisation d'un trottoir en encorbellement

LA CIRCULATION SERA FERMÉE DE 7H30 À 16H30. ELLE SERA RÉTABLIE DANS LE SENS SORTANT (ROND-POINT BAGNOL VERS GARAGE PEUGEOT) DE 16H30 À 7H30 ET LES WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS.

Retrouvez les travaux sur www.cassis.fr
Allo mairie : 08000 13260 (n°vert)
ou 06 31 79 55 31
c.koblet@cassis.fr

La ville de Cassis accueille le colloque du Comité Français d'hydrogéologie sur la gestion des aquifères littoraux

Organisé à Cassis du 15 au 17 mars par le Comité Français d'Hydrogéologie de l'Association Internationale des Hydrogéologues (CFH-AIH), le colloque sur la gestion des aquifères littoraux a comme principaux objectifs de faire un état des avancées sur la connaissance des aquifères littoraux, de leur fonctionnement, leur gestion et la protection des eaux douces souterraines contre l'intrusion de l'eau de mer qu'elle soit naturelle ou due à la surexploitation. Ces travaux concernent la France et ses territoires d'Outre-Mer mais aussi les pays de l'Arc Méditerranéen.

Des scientifiques espagnols, italiens, portugais et tunisiens sont attendus pour ces journées. Ce colloque a été labellisé par les instances du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau.

Le choix de la ville de Cassis pour la tenue de cet événement se justifie par son environnement immédiat et la présence de sources sous-marines célèbres (Port Miou et Bestouan) issues des calcaires des Calanques. Ces « sources » ont fait l'objet de premières explorations et études dès 1964 et la galerie noyée de Port Miou a été l'objet en 1972 de travaux de construction d'un barrage sous marin anti-sel dit en chicanes qui constitue une première en la matière. C'est un site expérimental remarquable pour l'étude des sources sous-marines karstiques mais leur renommée s'étend bien



au-delà du cercle des hydrogéologues et des plongeurs spéléologues spécialistes de ces milieux extrêmes. Depuis 2006, l'association les Rivières Mystérieuses, sous l'égide de son président Louis Potié, a repris le flambeau en collaboration avec la mairie de Cassis en continuant ces actions.

Les subventions de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), de la Société des Eaux de Marseille (SEM), du BRGM, de EDF, de MPM, de l'Association des Géologues du Sud-Est et de l'Université d'Avignon ont permis l'organisation de ces journées techniques. De nombreux parrains et partenaires ont été associés à cette préparation.

Une restitution au grand public des principaux enseignements de ces journées est programmée le **vendredi 16 mars à 18 h à l'Oustau Calendal**. Une présentation aux

Cassidens des aquifères côtiers et des principaux enjeux et avancées en termes de gestion de la ressource y sera faite. Les spécialistes présents pourront aussi leur apporter des informations plus spécifiques sur les sources sous-marines de Port Miou et du Bestouan. Un apéritif sera offert par la ville de Cassis en clôture vers 19h.

Quid du Forum Mondial de l'eau

Avec plus de 300 conférences, plus de 800 heures d'échanges et de débats, une vingtaine de réunions de haut niveau, le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau qui se tiendra à Marseille du 12 au 17 mars 2012 constitue un événement majeur dans l'agenda politique et environnemental en France et à l'international. Forum des Solutions, il sera une étape essentielle dans la contribution à la résolution des problèmes liés à l'accès à l'eau et à l'assainissement

dans le monde, pour les populations les plus défavorisées, les questions de l'énergie, de la gestion de ressources en eau face au changement climatique ou encore, la sécurité alimentaire. Plus de 2 000 experts se sont attachés à préparer ces sessions, sous des thématiques telles que « Eau et Energie », « Eau et Santé », « Eau et Alimentation », « Eau et Villes » parmi 12 priorités d'actions. Il sera en outre une étape préparatoire à la conférence des Nations Unies pour le développement durable « RIO+20 » qui se tiendra du 20 au 22 juin 2012 à Rio.

PÊLE-MÊLE

Le tri sélectif avec l'association AVIE

Pour valoriser les déchets de papiers et de cartons, le collège des Gorguettes et les commerçants ont pris l'engagement de faire un geste pour l'environnement en partenariat avec l'association AVIE :

- au niveau du collège : L'association AVIE a mis à disposition de l'établissement des collecteurs qui sont récupérés chaque semaine.
- chez les commerçants : l'association des commerçants a souscrit une adhésion auprès de l'association AVIE pour que la valorisation de leur carton soit assurée.

L'ARMC labélisée

La randonnée pédestre l'autre Marseille-Cassis a reçu le label « 2012 année internationale de la forêt ». Ce label décerné par l'ONU a été remis à Yves Paugois (ARMC) par l'ONF pour remercier l'association de son action en faveur de la protection de l'environnement. A cette occasion Mme le Maire s'est vu remettre un diplôme la remerciant de l'implication de la commune et des enfants des écoles de la ville de Cassis lors des sorties pédagogiques organisées avec l'ARMC.

Le Lions Club au service des Cassidens

Dans le cadre de ses actions sociales, le Lions Club Cassis les Calanques a participé au financement de travaux de rénovation de logements d'urgence situés dans le centre ancien. Mme le Maire a tenu à remercier M. S. Sferlazzo, président du club et M.E. Coliche en charge de ce projet, pour cette contribution mais également pour l'ensemble des actions réalisées par l'association sur la commune.

La soirée des Trophées Sportifs – reportée au 30 mars

Nous vous avons annoncé la 2^{ème} soirée des Trophées Sportifs vendredi 10 février mais en raison de l'alerte neige et la demande de la Préfecture de limiter les regroupements de personnes, la municipalité s'est vue dans l'obligation de reporter cette manifestation. C'est donc **vendredi 30 mars** que Mme le Maire, M. Mortelette et le service des sports vous attendront à **18h30 à l'Oustau Calendal** pour saluer les performances des sportifs cassidains et remercier les bénévoles et dirigeants pour leur implication.

Les badges de stationnement « résidents »

Les badges de stationnement « résidents » sont dorénavant en vente au bureau des régies (2^{ème} étage de la mairie) les mercredis et vendredis de 9h à 12h. Tarif : 27 € en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor public. Vous pouvez également formuler votre demande sur www.cassis.fr en un clic dans les démarches en ligne. Pièces à fournir : justificatif de domicile, carte grise, carte magnétique pour mise à jour (sauf 1^{ère} demande), attestation de l'employeur pour les personnes travaillant à Cassis mais non résidentes. Renseignements au 04 42 01 66 56 ou regies@cassis.fr

Réunion de quartiers : Presqu'île et Bestouan

Depuis 4 ans, l'équipe municipale organise des réunions dans chaque quartier pour aller à votre rencontre sur le terrain, recueillir les points de vue et trouver des réponses concrètes à vos interrogations. Venez donner vos idées et vous informer des projets de la ville pour votre quartier.

Réunion de mars : samedi 10 à 10h pour la Presqu'île (RdV sur le parking de la Presqu'île) et à 11h15 pour le Bestouan (RdV sur l'esplanade de la plage).

La Mairie recrute des saisonniers

Les dossiers de candidature sont disponibles à l'accueil de la mairie ou peuvent être téléchargés sur www.cassis.fr Ils sont à retourner accompagnés d'un CV et d'une lettre de motivation au plus tard le 31 mars à l'attention de Mme le Maire.

Voisins vigilants

Nous vous rappelons que dans le cadre de la politique de sécurité et afin d'amplifier l'efficacité de la prévention de la délinquance, nous comptons sur la participation de quelques habitants de chaque quartier qui seront en lien permanent avec la Police municipale. Pour devenir « voisins vigilants » appelez le 04 42 01 17 17. Nous comptons sur vous !

Télesurveillance

Dans le cadre de la politique municipale développée depuis 2009 pour la sécurité des Cassidens, la municipalité a souhaité mettre en place un nouveau service : la télesurveillance. A cet effet, un questionnaire a été adressé en 2011 à l'ensemble des Cassidens. Après les études indispensables, notamment juridiques, le Conseil municipal dans sa séance du 15 décembre a examiné puis voté à la majorité en faveur de ce dispositif. Ce nouveau service se met en place à la fin du 1^{er} trimestre, comme cela a été rappelé par courrier à l'ensemble des personnes ayant répondu favorablement. A cet effet, si vous êtes intéressé(e), nous vous remercions de prendre contact auprès du responsable de la télesurveillance à la Police municipale au 04 42 01 17 17. Il vous accompagnera dans vos démarches pour vous abonner et notamment pour toutes les questions relatives à l'installation technique nécessaire. De même, vous pouvez télécharger le formulaire de contact sur le site de la ville : www.cassis.fr, rubrique « les démarches en ligne » puis « sécurité ».

Alertes SMS

Afin de vous inscrire au service gratuit « alertes SMS » qui sera prochainement mis en place pour vous avertir directement sur votre téléphone mobile d'informations relatives à la vie de la commune, merci de bien vouloir envoyer vos coordonnées (n° de portable et adresse) au service communication par mail : i.boucherot@cassis.fr ou au 04 42 01 66 73 ou sur www.cassis.fr

OffRoad PACA

La 16^{ème} édition de l'OffRoad PACA aura lieu les 17 et 18 mars 2012. Cette manifestation, qui ouvre la saison nationale de VTT de la Fédération Française de Cyclisme, réunit toutes les pratiques du VTT avec de nombreuses têtes d'affiche et des centaines d'amateurs de la discipline. Le village prendra place sur l'ancienne carrière de la Marne de Cassis.



Au programme :

▪ Samedi 17 mars

A partir de 7h30 : retrait des dossards
10h : Enduro VTT, 1^{er} départ spéciale n° 1
11h : départ randos VTT sur 20,30 et 40 km
Après-midi : Kids Offroad réservé au 7/14 ans
Fin d'après-midi : remise des récompenses

▪ Dimanche 18 mars

A partir de 7h15 : retrait des dossards
9h : départ Raid Offroad PACA 35 km
9h30 : départ Raid Offroad Cadet 20 km
11h : départ Raid Offroad PACA 50 km
www.offroad-bike.fr ou 08 92 68 33 13

Carnaval des enfants

Organisé par la municipalité et Cassis Animation, le rendez-vous est donné dimanche 18 mars à 14h30 au Centre culturel. Tous les enfants et adultes sont attendus pour la traditionnelle parade sur le port avec la participation de la Compagnie Task. Une collation sera offerte à tous les participants à l'issue du défilé. Inscription gratuite. Cette année, le thème retenu est celui de Walt Disney. A cette occasion, Maryse Filosa organise un atelier de création pour vous accompagner dans la confection de votre costume. Renseignements au 06 85 25 04 37 ou 06 32 10 29 34.



Semaine de la Langue Française

La Ville de Cassis fête le français autour du concours d'écriture et de l'exposition « Dis-moi dix mots qui te racontent » à l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie. Cette année le thème de l'expression personnelle est à l'honneur. Tout le monde est invité à venir découvrir l'exposition associant textes et illustrations autour des dix mots jusqu'au 6 avril à la Maison de l'Europe et de la Vie Associative. Les enfants des écoles, quant à eux, s'empareront des dix mots pour donner libre cours à leur créativité. Entrée libre du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 (sauf mercredi après-midi). Un rendez-vous à ne pas manquer pour les amoureux des mots !

EXPOSITION DE PEINTURE

par l'association *Les Ateliers de Ceyreste*
Jusqu'au 4 mars, Salles voûtées

LA PATINOIRE DE PLEIN AIR

Tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h
Tarif : 2 € (avec patins)
Jusqu'au 11 mars, place Baragnon

CONCOURS DE POÉSIE A VOS PLUMES !

Sur le thème «L'expérience en héritage».
Renseignements au 04 42 01 19 47.
Jusqu'au 17 mars, bibliothèque Ariane

EXPOSITION D'HIVER DU MUSÉE

Entrée libre du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30
Jusqu'au 24 mars, musée

ATELIER CRÉATION

MON ARBRE GÉNÉALOGIQUE

Crée ton arbre généalogique et participe à l'exposition «Généalogie, mode d'emploi» organisée du 3 au 28 avril. Ouvert à tous les enfants.
bibliotheque@cassis.fr ou 04 42 01 19 47
Jusqu'au 31 mars, bibliothèque Ariane



EXPOSITION ET CONCOURS D'ÉCRITURE «DIS-MOI DIX MOTS QUI TE RACONTENT»

Dans le cadre de la semaine de la Langue Française et de la Francophonie. Info page 3
Jusqu'au 6 avril, Meva

JEUDI 1ER MARS

LIVRE ENTRE PARENTHÈSE AUTOUR DE «LA COULEUR DES SENTIMENTS»

de K. Stochcett. Par D. Jeanjean.
Entrée libre. Rens. 04 42 01 01 36
19h15, Centre culturel

EXPOSITION BRÉSIL

Prêtée par la BDP
Renseignements au 04 42 01 19 47
Jusqu'au 31 mars, bibliothèque Ariane



VENREDI 2 MARS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'association *Main dans la Main autour du Monde*
18h30, Meva

SAMEDI 3 MARS

MATCH A.S.M CASSIS Rens. 06 84 95 52 94
15h, stade du Pignier

DIMANCHE 4 MARS

CHAMPIONNAT DE TENNIS EQUIPES SENIORS Rens. 04 42 01 30 57
Jusqu'au 16 avril, Tennis Club des Gorguettes

DU 9 AU 20 MARS

VOYAGE CULTUREL

Argentine, Patagonie, Brésil.
Organisé par le Centre culturel.
Rens. et inscription au 04 42 01 77 73.

SAMEDI 10 MARS

REUNION DES QUARTIERS PRESQU'ÎLE ET BESTOUAN
10h, RDV sur le parking de la Presqu'île
11h15, RDV esplanade plage du Bestouan

SALON DE PEINTURE DE LA VILLE DE CASSIS
Par la *Société des Peintres Cassidains*
Jusqu'au 18 mars, Salles voûtées

DIMANCHE 11 MARS

TOURNOI DE TENNIS POULES
Jusqu'au 3 avril, Tennis Club des Gorguettes

LUNDI 12 MARS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de *Cassis accueil*
Au Centre culturel Rens. 04 42 01 33 62

MARDI 13 MARS

LIVRES ÉCHANGES AUTOUR DU LIVRE «L'HOMME INCENDIÉ» de S. Filippini.
Par A. Decosterd. Entrée libre.
18h, Centre culturel Rens. 04 42 01 82 01

RÉUNION PRÉPARATOIRE FORUM DES ASSOCIATIONS CASSIDAINES
18h30, Meva Rens. 04 42 01 20 64

JEUDI 15 MARS

CONFÉRENCE «COMMENT FAIT-ON LA LOI ?» de Bernard Deflesselles, Député des Bouches-du-Rhône.
Par *Le Lions Club Cassis Les Calanques*
19h, Centre culturel Rens. 06 09 50 45 69

VENREDI 16 MARS

LA GESTION DES AQUIFÈRES LITTORAUX

Présentation au grand public suivie d'un apéritif. Dans le cadre du colloque du *Comité Français d'Hydrogéologie* accueilli à Cassis du 15 au 17 mars.
18h, Oustau Calendal
Info page 3



SAMEDI 17 MARS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du *Club de l'Appel du 18 juin de Cassis*. Rens. 06 18 43 35 15
10h, Meva

17 ET 18 MARS

VTT OFFROAD PACA Info page 3

DIMANCHE 18 MARS

CARNAVAL Rendez-vous à tous les enfants accompagnés des adultes pour la parade sur le port.
14h30, Centre culturel Info page 3

DON DU SANG DE L'ÉFS
de 15h à 19h30, Oustau Calendal

MARDI 20 MARS

DÉJEUNER ANTILLAIS pour les Seniors
Organisé par le CCAS. Tarif : 7,15€. Inscription mercredi 14 mars.
A la *Recampado* Rens. 04 42 98 81 47

CONFÉRENCE «LA CRISE DE LA DETTE PUBLIQUE DANS L'UNION EUROPÉENNE»
Par B. Tabuteau, Docteur d'Etat en Economie.
Tarifs : adhérent 4 €, n/adhérent 5 €. 18h, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73

MERCREDI 21 MARS

Danielle Milon, Maire de Cassis reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée.
De 10h à 12h, Hôtel de ville

HEURE DU CONTE CONTES D'AMÉRIQUE DU SUD

par l'association *Parole et Merveilles*. A partir de 3 ans. Sur inscription.
bibliotheque@cassis.fr ou 04 42 01 19 47
15h30, bibliothèque Ariane



JEUDI 22 MARS

OPÉRATION NETTOYAGE CORTON ET ARÈNE
Appel à tous les bénévoles. Organisée par *Surfrider* et les élèves du collège. Inscription sur www.initiativesoceanes.org
14h, RDV plage du Corton

VENREDI 23 MARS

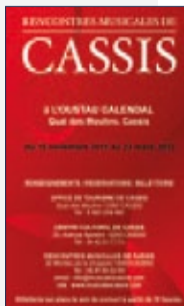
SORTIE À VINTIMILLE avec *Cassis accueil*

EXPOSITION DE PEINTURE de *Reflets d'Art*
Jusqu'au 1er avril, Salles voûtées

CARNAVAL DES TOUT-PETITS
15h, multi accueil «Le Lavoir»

CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE «QUATUOR ANNESCI»

Œuvres de Mozart, Mendelssohn, Schubert et Britten.
Par l'association *Les Rencontres musicales de Cassis*. Renseignements, réservations et billetterie à l'Office de Tourisme ou 0892 259 895.
20h, Oustau Calendal



SAMEDI 24 MARS

THÉÂTRE «LE PARFUM DU SILENCE»
Comédie satirique de G. Yebdri.
Par la *Compagnie Samouraille*.
Tarifs : adhérent 8€, n/adhérent 10 €. 20h30, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73

24 ET 25 MARS

WEEK-END AU PROFIT DES ACTIONS DU NÉPAL ET DE MADAGASCAR

Organisé par l'association *Main dans la Main autour du Monde*

Les temps forts : Exposition gratuite de costumes du monde et photographies, expo-concours de moulages décorés, spectacles pour enfants, spectacle de danse de A. Aoussou, pièces de théâtre, concert de jazz...

Retrouvez le programme complet sur www.mdmam.new.fr ou 06 31 17 22 62.

A l'Oustau Calendal

MARDI 27 MARS

CARNAVAL DES TOUT-PETITS
15h, multi accueil « La Respélido »

CONFÉRENCE «FEMMES ET POUVOIR DANS LE MONDE APRÈS 1945»

Par G. Gaudin, Professeur agrégé d'histoire, docteur es lettres.
Tarifs : adhérent 4 €, n/adhérent 5 €. 18h, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73

JEUDI 29 MARS

LES JOURNÉES DU CENTRE CULTUREL LA CAMARGUE Rens. 04 42 01 77 73

VENREDI 30 MARS

SOIRÉE DES TROPHÉES SPORTIFS
18h30, Oustau Calendal

CINÉ PASSION «LA DÉFENSE LINCOLN»
Réalisé par B.Furman. Tarif film : 6 €
19h30, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73

SAMEDI 31 MARS

CONFÉRENCE «LES FEMMES DANS L'HISTOIRE DE MARSEILLE EN 42 FIGURES»
Par Madame Echinard.
Organisée par *Les Amis du Musée*.
15h, Meva Rens. 04 42 01 88 66

MATCH A.S.M CASSIS Rens. 06 84 95 52 94
15h, stade du Pignier

31 MARS ET 1ER AVRIL

PROJECTION CONFÉRENCE OBSERVONS LA NATURE ET CULTIVONS ENSUITE avec J. Rivière. Un atelier potager le dimanche. Par l'association des *Nouveaux Mondes*. Tarif : 15€. Renseignements au 06 14 65 04 49

Vos ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Madame le Maire, Danielle MILON vous reçoit sur rendez-vous, et sans rendez-vous un mercredi par mois de 10h à 12h, mercredi 21 mars
Hôtel de ville – 1^{er} étage

Bernard GIRAUD
Conseiller communautaire et Conseiller délégué à la vie, à l'animation maritime et à l'aménagement et développement durable
de 10h à 12h, les lundis
Hôtel de ville - 1^{er} étage

Martine MAZEROLLE
Adjointe aux affaires sociales, CCAS, 3^{ème} âge, personnes handicapées, logement social, emploi et insertion
de 9h30 à 12h, les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois
CCAS – 10 rue Adolphe Thiers

Pascal CHAIX
Adjoint à la vie économique, commerce, artisanat
de 18h à 19h, les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de ville

Dominique MATEO
Adjointe à la petite enfance – enfance
Sur rendez-vous
Hôtel de ville - 2^{ème} étage

Michel MORTELETTE
Adjoint à la jeunesse et au sport
de 17h30 à 19h sur rendez-vous, les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de ville

Frédéric SOULAYROL
Adjoint à la culture et aux équipements culturels
Sur rendez-vous, le matin
Hôtel de ville – 2^{ème} étage

Marc de CANEVA
Adjoint à l'environnement
de 17h30 à 19h30, les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de ville

Pour toute demande de RDV avec un élu, veuillez vous adresser au Bureau des élus

Soit par téléphone : 04 42 01 66 58
Soit par courriel : elus@cassis.fr

LES ELUS DE LA CIRCONSCRIPTION

Bernard DEFLESSELLES
Député des Bouches-du-Rhône, Conseiller régional
de 9h30 à 12h30, le 2^{ème} jeudi du mois

Roland GIBERTI
Conseiller général du Canton
de 9h30 à 12h30, le 2^{ème} jeudi du mois

Vous souhaitez recevoir la newsletter de la ville, inscrivez-vous
En un clic sur www.cassis.fr